



Association des Trois Dumas et pour la sauvegarde du vieux Villers

Villers-Cotterêts décembre 1996.

LETTRE DUMASIENNE N°6

Rédigée par Monsieur **François ANGOT** Secrétaire Général de L'Association.

Comme on le sait, **DUMAS** mena une vie très dissipée; pourtant, dans ses écrits, il fait très rarement allusion à ses amours.

En dépit des 1.063 pages de vos " mémoires " lui dit-on, vous avez réussi à ne pas relater les parties les plus intéressantes de votre vie ?

*Est-ce ma faute, dit **DUMAS**, en haussant les épaules; ne savez vous pas qu'aujourd'hui même les petites filles apprennent à lire ?*

L'Hostellerie de Saint-Jacques. Ci-devant La Coquille.

Ouverte en 1620, par **Christophe CAMARD**, la porte de l'hostellerie de la Coquille bâillait, place du marché, sur l'emplacement des maisons portant les numéros 4 et 6 (partie).

Un sieur **Thomas LUCAS**, la reprit en 1650, et la céda en 1670 à son neveu **Mathieu LUCAS**, << auparavant garçon major de la cave du château royal de Villers-Cotterêts >>.

En 1689, l'hostellerie de la Coquille est tenue par un sieur **Joseph JACQUES**, lequel éprouve le besoin de changer d'enseigne.

L'emblème du pèlerin amène, naturellement, **Joseph JACQUES** à placer son établissement sous le vocable de son saint patron, et voici l'hostellerie de la Coquille devenue l'hostellerie de Saint - Jacques.

En 1709, **Joseph JACQUES** cède son hôtellerie à **Claude VIVER** qui la tient jusque vers 1735, époque à laquelle une Dame **LEFEBVRE Lesly** l'achète et l'exploite.

En 1739, Madame **LEFEBVRE** devient seule propriétaire du passage en communauté avec *l'hôtellerie de la Hure* (emplacement de la maison portant le n° 6 de la place du marché), elle y fait construire une petite maison bourgeoise, qu'elle donne en dot à son fils **Charles-Gabriel LEFEBVRE**, en avril 1755. La fille de ce dernier l'hérite et se marie à **Thomas CHOISY**, notaire, qui, en 1791, lors de la vente des biens de l'Abbaye, agrandit son petit domaine et le passe à son gendre **POTIER-CHOISY**, officier en retraite, qui le vend ensuite aux **DEVAUX**, épiciers, déjà propriétaires de l'autre partie de l'ancienne hôtellerie, depuis 1790.

De nos jours l'endroit où s'élevait *l'hôtellerie de Saint - Jacques* est occupé par le cabinet du géomètre **MOINET** (**PREVEL**, propriétaire) et par l'épicerie **POTTIER** (veuve **DAVANNE**, propriétaire).

L'hostellerye de Saint-Jacques se trouvait à l'emplacement des maisons N° 2 et 4 place du marché (place du Docteur **MOUFLIER**) actuellement.

Mon Père **Maurice ANGOT** est né au N° 2 (maison **JAC**). Mes arrières grands-parents, **COLLINON**, avaient repris l'alimentation **POTTIER**, ensuite leur fille **Louise COLLINON** (née à Oigny en Valois) allait épouser **Félix ANGOT** (né à Betz), d'où la naissance de mon Père en cette demeure. Au N° 4 habitait **Etienne FURON**, il avait épousé **Thérèse LOUBET**. **Etienne FURON** devait disparaître en 1915 lors d'une offensive. **Thérèse LOUBET** devait épouser en seconde noce **Louis GALLOIS**, Chevalier de la légion d'honneur (14-18). Le nom d'**Etienne FURON** se trouve inscrit sur le monument aux morts (mon grand oncle), il était aussi géomètre.

X X X X X

La Comtesse **DASH**, authentique Comtesse, obligée par les circonstances à gagner sa vie avec la plume - - - Prit comme pseudonyme le nom de son chien !

*Elle savait d'avance que ce serait une vie de chien, déclare **DUMAS**.*

L'Hostellerye du Heaume.

Exactement à la place où l'on voit aujourd'hui l'imprimerie **NATEN** anciennement **POTTIER** (les " **NATEN** " devaient se retirer au 8, rue Léveillé) et la pharmacie **LAILLE**, puis **BONHOME** (1937) n°s 14 et 16, de la Grande-Rue de Soissons, et - dit un acte de 1630 - << vis-à-vis la ruelle conduisant de la rue Villers-les-Moynes à la place du Château Roial >> se tenait *l'hostellerye du Heaume*, ayant pour Maître, à cette époque, **Jean-Michel BIDAULT**.

Cette *hostellerye* ne s'en tenait pas exclusivement au logement et à la nourriture des voyageurs et des passants qui s'arrêtaient chez elle. Elle vendait aussi << à l'auvent, destails de rois à emporter >>.

*Par un << traité et arrangement passé le 16^e août 1665, entre **Joseph BARACQUIN**, marchand d'oyes du pais de Basse-Alsace, demeurant à Brumath, de présent à Villiers-Costrest ; **Jean Le ROY**, laboureur et **Louys VIOT**, hostelain cuisinier et rostisseur, cedit dernier achepte audict premier, pour les besoins de sa rostysserye du Heaume, soixante paires d'oyes, que ledict **BARACQUIN** luy a livrées de suite - ce reconnu en présence de tesmoings esquels sont Pierre du SAUTOY, frippier, et Jacques du PLESSIE, fourbisseur, - esquelles dictes oyes, **Jean Le ROY**,*

laboureur, s'oblige d'honneur et par escript de faire paistre, abriter et nourrir en son pré cocquetier et la rue de l'Ormée, derrière la maison du Heaume, et aussy s'oblige outre les lyvrer à Louis VIOT, a premier advis dudict VIOT, moiennant qu'il en gardera une en domage et payement par chascune dix pairres lyvrées >>.

<< L'hostellerie du Heaume >> se doublait donc d'une rotysserie. Ce qui suit, d'ailleurs, le confirmerait: << Le 13^e apvril 1694, **Jacques de RANGUEIL**, sieur de Canly, prévost de la prévosté Roiale de Villers-Costrest, ordonne " par prudence publique " la démolition du pignon vieil et basti de charpenterye et bricquetots de terre cuyte avance de plus d'une toyse sur la ruë de Villers-les-Moynes et menace à tous moments - de brûleryes et grands dangers à rayson des haultes flammées de la rotisserie y établie de longue datte >>.

Cette maison mise à l'alignement de ses voisines, existait encore comme << l'hostellerye-rostisserie >> en 1709; un acte de cette même année nous parle d'un sieur **REMY FERY**, maître tallonier de la Cour, descendu à Villers-Costrest, en l'hotellerye du Heaume. Mais depuis cette même année 1709, aucun document concernant << le Heaume >> n'est venu nous dire ce qu'il advint de cette vénérable maison, jusqu'au jour où les senteurs de la droguerie remplacèrent l'alléchante odeur des << oyes >> dodues de la Guyenne, du Maine et de la Basse-Alsace, se dorant devant un grand feu clair, aux gigantesques tourne-broches de la réjouissante << hostellerye du Heaume >>.

L'hôtel de la Haume se trouvait à l'emplacement de la pharmacie **DENOLLE** N° 6 et du fleuriste N° 8 de la rue de Villers les Moynes.

X X X X X

La rime aide-t-elle le poète à trouver un beau vers ou, au contraire vient-elle le gêner pour exprimer parcimonieusement ce qu'il ressent ? Dilemme !.

DUMAS avant tout prosateur, mais poète à son heure, aimait mieux sans doute, les vers que les rimes. Puisqu'il fit, un jour, cette spirituelle remarque :

Un rime riche au bout d'un mauvais vers, c'est un mouchoir blanc dans une main sale.

L'Hostellerye du Petit - Cerf.

Sur l'emplacement des maisons portant aujourd'hui les n° 25 (partie) et 27 de la grande-rue de Soissons boucherie **DAINE** en partie et biscuiterie **DEMAREST** se tenait, en 1606, l'hostellerye du Petit-Cerf, dont le propriétaire était un sieur **Gervais NICQUET**.

A **Gervais NICQUET**, succéda, en 1630: **Perrette CAPRON**; en 1653: **Mathieu BEAUFORT**; en 1657: **Nicolas DROUIN**, fourrier de la chapelle et musique du **Roy** à la Ferté-Milon, qui la vendit le 20 novembre 1696 à **Anthoine CHEVALIER-DROMMART**, lequel était également << menuisier d'ébénisterie >>.

D'après ce même acte de 1696, le << Petit-Cerf >> tenait << d'un costé à **Charles COSSON** (maison **DAINE**), d'autre à **Jean MAYEUX** (maison **GASCONGNE**), par devant à la ruë de Villers-les-Moynes et par derrière à la place de devant le Chasteau Roiale >>.

A la mort de **CHEVALLIER-DROMMART**, la maison passe à **CHEVALLIER-SAULNIER** et à

BASTIAUX-CHEVALLIER qui la vendent, le 2 may 1729 (PASQUIER, notaire) à un sieur **Sébastien PLU**.

En 1730, le << *Petit-Cerf*>> est encore une hostellerie, mais qui ne loge plus << à cheval >>; la porte cochère, avec les logements au-dessus, la cour et les << escuryes en suyvant >>, ont été vendus à **Charles COSSON**, lequel, vers 1757, cédera à S. A. S. Monseigneur le **Duc d'ORLEANS** << toute la partie desdits bâtiments qui avance sur la place du Chasteau >>.

Les héritiers de **Sébastien PLU** la vendent à **Thomas MAREST** en 1772.

Nous ne savons pas en quelle année << *le Petit-Cerf*>> cessa d'être une hostellerie pour devenir une boulangerye. Nous savons, seulement qu'en 1814, des soldats prussiens, du corps de **BLÜCHER**, pillèrent la << boulangerye sise grande-rue de Soissons, où était ci-devant l'hostellerie du Petit-Cerf>>.

Les propriétaires du fond étaient des descendants de **Thomas MAREST**, mais le patron-geindre était un sieur **Nicolas LEDAIN** qui céda son commerce, en 1829, à **BOUCHE-MORIN**, en même temps que ce dernier se rendait propriétaire de la maison.

BOUCHE-MORIN fut le premier fabricant de biscuits << façon Reims >> à Villers-Cotterêts. Ses neveu et petit-neveu **Paul** et **Jules DEMAREST** développèrent, après lui, cette fabrication de la façon florissante que l'on sait, tout en restant dans ces mêmes bâtiments de l'ancienne hôtellerie du Petit-Cerf, dont ils sont devenus, depuis, les propriétaires.

L'hôtel du Petit-Cerf se trouvait rue de Villers les Moynes N° 23 et 25 (actuellement rue du Général Mangin).

A l'emplacement de la boucherie **DAINE** ensuite **RUCKER**, **ANDRE** actuellement boucherie **MASSA**, et comprenait aussi la biscuiterie **DESMAREST** ensuite **GUILLERMY**, **VREL**, actuellement **DELABRUYERE**

X X X X X

On parlait d'un bal costumé que venait de donner, la veille, une des femmes les plus belles et les plus en vue de Paris. Une femme Lieutenant d'artillerie qui était là dit timidement :

- J'ai assisté à ce bal.
- Eh bien , jeune homme, demande **DUMAS**, en quel costume était la maîtresse de maison ?
- En sac de bonbons.
- Comment cela ?

Elle portait un large cornet de soie serré à la taille, soutenu par des faveurs roses - - - et ouvert à la pointe des seins, laissant voir les épaules nues; un semis de bonbons était brodé sur l'étoffe.

- *Ah, je vois, s'exclama DUMAS, des bonbons dans son corsage, c'était pour y mettre les mains !*

Il lançât sur cette ruche bourdonnante un regard qui par avance semblait en pomper le miel et eut ces mots terribles ! *à nous deux maintenant.*

H. de BALZAC

En guise de conclusion - - -

En cette fin d'année où la morosité semble gagner le cœur des Français - - - mes pensées se tournent vers une région plus lumineuse, la Provence si chère à certains grands hommes de lettres, mais aussi d'esprit : **DAUDET, MISTRAL**. La plume acerbe mais si élégante d'**Henri BOSCO** et entre autre de **GIONO**, qui décrit si bien cette région, mais je laisse la parole à l'un de ces écrivains: à **MANOSQUE** il goûte l'acidité du vent alpin qui alors qu' << un peu comme un chant **VERLAINIEN** arrive encore tout couvert de rosée >>. Il voit la cité Ligure, mais l'aisance avec laquelle il se promène simultanément dans l'espace et dans le temps lui permet de toujours échapper aux risques de l'érudition et de brasser des siècles tout en restant dans le présent.

Pour nous, comme pour ces provençaux, le charme de la Provence inspire plus et mieux qu'un rêve de quiétude langoureuse. En cette autre Grèce, les muses restent les déesses exigeantes de l'esprit.

Nous terminerons cette dernière lettre de l'année 1996, en vous souhaitant nos voeux les plus sincères pour 1997.

Pour ma part je laisse mon esprit serein vagabonder vers des images d'espérance.

Villers-Cotterêts, décembre 1996.
" Le haut du bas " rue Léveillé
François ANGOT

Une suite sera donnée dans la septième lettre Dumasienne.

- Hostellerye de l'Escu de France** : place du D^t Moufflier (maison de la presse).
- " du Dauphin : 5, 7, 9 et 11, rue du Général Leclerc (maisons **LECAREUX - LANGON** - et la cave à vin).
- " de la Boule d'Or Couronnée : rue du 18 Juillet (ancien hôpital de Villers-Cotterêts).
- " de l'Espée-Roïale : 41, rue du Général Mangin .
- " de la Croix-d'Or : 26, rue du Général Mangin (Hôtel le Régent). Propriété de Madame Michèle **THIEBAUT**.
- " de la Clicaudine : à l'angle de la rue Léveillé et de la rue Alexandre Dumas démolie par la ville en 1906, actuellement compagnie d'assurances (en partie)
- " du Sans-Souci : à l'angle de la rue Léveillé et la rue Alexandre Dumas (ex hôtel de la Chasse) actuellement propriété du D^t François **GIBERT**.
- " du Grand - Cerf : 15, rue du Général Leclerc.
- " du Petit - Lion : 25, rue du Général Leclerc (Monsieur **ROBERT** coiffeur).
- " du Lion - d'Or - ci-devant Lion-Rouge: rue du Général Leclerc et 3, rue de la Faisanderie (Banque Scalbert-Dupont).
- " du Sauvage : rue du Général Leclerc (emplacement de la maison **FASQUELLE** et ancienne maison **BELLOT**, maintenant annexe des Ets **GANDON**).
- " de la Fleur de Lis: (aujourd'hui Pomme d'Or) 16, rue du Général Mangin (anciens E^{ts}.**OBE** actuellement E^{ts} Gilles **VILLERMET**).
- " de la Croix de Lorraine: 19, rue du Général Mangin (actuellement boulangerie **FAVEREAU**, anciennement **BROCHETON** " dont son fils Jean a tenu un garage à Villers-Cotterêts ", puis **SEGARD**).
- " de la Hurre: Place du Docteur Moufflier (actuellement charcuterie **DESAUTEZ** , pour les vieux Villers anciennement **PAPELARD** puis **LEROY**)
- " La Capitainerie: à l'angle de la rue du 18 Juillet et la Place Aristide Briand .Propriété de Madame C. **RENARD**
- " du Petit-Cerf : 23 et 25 rue du Général Mangin (boucherie **MASSA** et pâtisserie **DELABRUYERE**).
- " du Heaume : 6 et 8 rue du Général Mangin (pharmacie **DENOLLE** et **FLORE** décoration).
- " de Saint-Jacques - ci-devant La Coquille : 2 et 4 Place du Docteur Moufflier (anciennement maison **JAC** actuellement coiffure **GRAFFITY**).
- " de la Licorne : 14, Place du Docteur Moufflier (ancienne agence de la Société Générale puis Crédit Lyonnais).
- " du Plat- d'Estain : Place du Docteur Moufflier (attenant à la Licorne).
- " de la Providence ci-devant des Bons-Enfants :18, rue Alexandre Dumas (propriété de Maître **VABOIS**).
- " de la Grosse-Teste ci-devant Croix-Blanche : 35 - 37, rue du Général Mangin anciennement rue Villers les Moynes (ancienne Venerie du Duc d'ORLEANS actuellement propriété des familles **CHAUVIN** et **LATRE**).
- " du Cygne : 16, rue Alexandre Dumas (ancienne étude de Maître **VABOIS**, actuellement étude de Maître **GERME**).

Sources:

- Mes mémoires A. **DUMAS** (**PLON**)
- Les anciennes Hostelleries Cotterésiennes (E. **ROCH**) 1906
- à propos d'A. **DUMAS** (R. **LANDRU**) 1981
- Les Trois **DUMAS** (André **MAUROIS** de l'Académie Française)
- Notes personnelles
- Le Duché de Valois (**PRIEUR CARLIER**) 1764
- Immeuble 16, rue A. Dumas (Maître **P. VABOIS** Notaire Honoraire)
- Chanson en l'honneur de papa **GAILLOT** (Monsieur et Madame **Robert NOE**)
- Alexandre **DUMAS** chez les Zouaves (Messieurs **Jehan & Bertrand de NOÛE**)

Jehan de Noüe